

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

Jeudi 11 janvier 2024

Discours de Monsieur Bruno FENET, Maire de Parçay-Meslay



Chères Parcillonnes, Chers Parcillons,

Merci d'avoir répondu à l'invitation du Conseil municipal pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Moment important de notre démocratie, qui permet de nous rassembler dans un esprit convivial, de faire un bilan de l'année écoulée et de vous présenter les projets à venir.

Mais tout d'abord, permettez moi d'accueillir les personnalités civiles, religieuses et militaires qui nous font l'honneur d'être à nos côtés ce soir :

Mme Nadège ARNAULT, Présidente du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire ;

Mme Pascale DEVALLEE, Maire de VERNOU SUR BRENNE et Vice-Présidente du Conseil départemental, avec qui j'ai plaisir à représenter le canton de Vouvray au sein de cette instance ;

Mme Maria LÉPINE, Maire de Villandry et 1ère Vice-Présidente de Tours Métropole Val-de-Loire ;

Mme Eloïse DRAPEAU, Conseillère départementale du canton de Saint-Pierre-des-Corps ;

Mme Valérie JABOT, Conseillère départementale du Canton de Saint-Cyr-sur-Loire ;

Mme Isabelle RAYMOND PAVEIRO, Conseillère départementale du canton de Chinon, ex-Sénatrice ;

M. Jean-Gérard PAUMIER, Sénateur d'Indre-et-Loire ;

M. Pierre Alain ROIRON, Sénateur d'Indre-et-Loire ;

M. Cédric de OLIVEIRA, Maire de Fondettes, Président des Maires d'Indre-et-Loire et 1er vice-président du Conseil départemental ;

M. Laurent RAYMOND, Maire de Saint-Avertin ;

M. Philippe CLEMOT, Maire de Mettray ;

M. Gérard DAVIET, Maire de Chanceaux-sur-Choisille ;

M. Emmanuel DUMENIL, Maire de Rochecorbon ;

M. Emmanuel FRANCOIS, Maire de Saint Pierre des Corps ;

M. François LALOT, Maire de Chançay ;

M. Jacques LEMAIRE, Maire de Monnaie ;

M. Christophe LOYAU-TULASNE, Maire de Berthenay ;

M. Marc LEPRINCE, Maire de la Ferrière ;

M. Jean-Pierre VERNEAU, Maire de Sonsay ;

M. Gérard SERER, 1er Adjoint au Maire de Vouvray ;

M. Thibault COULON, Conseiller municipal de Tours et Vice-Président de la Métropole ;

Mesdames Messieurs les adjoints et élus des différentes communes ;

Dom Montfort, curé de la Paroisse Saint Martin Saint Vincent en Vouvrillon ;

Le Colonel Guillaume LAGARDE, Commandant la Base aérienne 705 de Tours-Cinq Mars la Pile et la Base de défense de Tours ;

L'adjudant Stéphane AH-THION, de la communauté de Brigade de Montluois ;

M. Daniel ALLIAS, Maire honoraire de Vouvray et ancien Grand maître de la Chantepleure, notre confrérie du Vouvray ;

M. Gérard BOUYER, Président d'honneur de la CCI.

Chères toutes et chers tous,

Sans faire preuve de pessimisme exagéré, force est de constater que la situation actuelle, sur les plans mondiaux et nationaux, ne nous permet pas un optimisme béat !

Qui plus est, les situations de conflit entre la Russie et l'Ukraine et au Proche orient qui déstabilisent la paix mondiale, nous emmèneraient facilement vers le pessimisme.

Sur le plan national, l'insécurité gagne chaque jour du terrain. Attentats à l'arme blanche et règlements de compte, sur fond de trafics de drogue, font hélas partie de nos informations quotidiennes. Avec le temps, leur fréquence nous fait malheureusement banaliser leur gravité. Le débat et le vote sur la loi immigration ont éclairé l'opinion publique sur cette problématique nationale... Par ailleurs les actes de délinquance augmentent... Nos forces de gendarmerie et de police ont été extrêmement sollicitées en 2023, en particulier dans le cadre de la protection des populations, pendant les émeutes, et chaque fois que le gouvernement les sollicite. Un grand merci à eux. Nous pouvons les applaudir.

Mais heureusement me direz-vous, il y a Parçay, notre commune où il fait bon vivre, n'est-ce pas ! ... ouais !! Nous avons pu constater ces derniers mois quelques remous... Comme quoi l'équilibre est fragile... nous y reviendrons.

Avant de poursuivre vers les bilans et projets, je me dois de remercier mes collègues du conseil municipal. Une commune se gère en coordination, concertation et transparence entre le maire, les adjoints, délégués et conseillers. Merci pour votre grande implication, votre dévouement et votre présence. Je constate d'ailleurs, aux deux tiers du mandat, votre grande assiduité aux différentes réunions, commissions et conseils municipaux. Merci également à vos conjointes et conjoints qui supportent vos absences pour le bien de notre collectivité. A un degré un peu plus fort, concernant mes absences de la maison, merci à toi Marie-jo de m'aider et de me soutenir au quotidien. Être époux et épouse de maire nécessite aussi de grands sacrifices. Merci publiquement et de tout cœur.

Les élus décident des projets, mais ce sont nos agents municipaux qui travaillent au quotidien pour leur mise en œuvre. Un grand merci à vous tous. Au secrétariat, à l'agence postale, à la police municipale, aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, aux personnels du restaurant municipal, aux personnels d'entretien, aux services techniques, puis à l'équipe en charge du périscolaire et du centre de loisirs. Je vous remercie infiniment pour votre compétence et votre dévouement, chacun dans vos rôles particuliers. Comme on peut le dire à l'armée, nous sommes toujours récompensés en la personne de notre chef ! Eh bien chez nous, le chef c'est M. Dimitri DEBOUDT ! Un grand merci donc à vous Dimitri ! Notre Directeur général des services qui, de par sa grande capacité de travail et ses grandes compétences, gère avec brio nos différents services et m'apporte au quotidien un travail de grande qualité pour le bien de tous et de notre commune. Encore merci Dimitri.

Après ces quelques remarques sur le contexte actuel, permettez-moi de vous retracer notre année 2023.

Notre commune continue de croître raisonnablement. L'INSEE nous annonce 2 589 habitants au 1er janvier 2024, 115 nouveaux parcellons nous ont rejoints depuis 2019.

D'après la fine analyse de la NR et d'Info-Tours, nous sommes la commune ayant le meilleur taux de progression au sein de la Métropole depuis 2015, avec 300 nouveaux habitants. J'en profite également pour saluer à distance nos deux jeunes centaines depuis 2023, mesdames Gilet et Saché.

En 2023, nous avons souhaité la bienvenue à 27 nouveaux nés, mais nous avons malheureusement à déplorer 16 décès vers qui nous tournons nos pensées ce soir.

32 Permis de construire ont été attribués en 2023 : 30 concernent 57 logements individuels et collectifs et 2 pour de nouvelles entreprises dans nos parcs d'activité.

La plupart de ces nouveaux logements concerne la zone d'aménagement de Logerie, où les premiers habitants arriveront en ce début d'année. Les travaux concernant le collectif de 19 appartements débuteront prochainement et seront suivis par la construction des 10 logements sociaux individuels (6 en locatif et 4 en accession à la propriété).

Ce relatif dynamisme démographique devrait permettre à nos écoles de conserver leurs 12 classes, pour un total de 268 élèves. Depuis la dernière rentrée, l'école élémentaire a pu bénéficier de l'ouverture d'une 8ème classe. D'importants travaux de rénovation ont encore été effectués l'été dernier. Je salue d'ailleurs mesdames Sterlin et Cardona, présentes ce soir, pour leur grande implication dans leurs rôles de directrices des écoles élémentaire et maternelle.

Les grands travaux de mise en place d'un nouveau réseau d'assainissement surpressé, jumelé au doublement du réseau d'eau potable desservant Parçay et Rochecorbon, arrivent dans leurs phases d'achèvement. En effet, les désagréments de circulation occasionnés le long des départementales 910 et 77 et à proximité du giratoire d'entrée de bourg, sont bientôt terminés. Le raccordement avec la rue de la Thibaudière est fait. 4,5 kms ont été concernés, avec des passages sous la RD 910, l'autoroute A10 et le giratoire de Fosse Neuve. Le chantier final concernera la construction d'un poste de refoulement en limite et sur la commune de Rochecorbon pour, après raccordement, supprimer et dépolluer l'ancienne station.

Le maître d'œuvre, pour les aménagements de surface et paysagers des rues de Frasné, du Château d'eau et de la partie sud de la rue de la Mairie, a été désigné fin 2023. C'est le bureau d'études A2I qui nous fera, dans un premier temps, ses propositions d'aménagement pour la rue de Frasné. Une réunion publique, par projet de chaque rue, permettra aux riverains de s'exprimer.

Comme vous avez pu le constater, notre structure sportive est à l'arrêt ! En effet, la Métropole, maître d'ouvrage, a dû subir la défaillance de l'entreprise titulaire du lot le plus important concernant les façades, la charpente, la couverture et l'étanchéité. Ce lot a été divisé en 3 et aujourd'hui de nouvelles entreprises ont été désignées. Une réunion de lancement est programmée le 16 janvier. Le chantier devrait reprendre en mars avril pour ne plus s'arrêter, je l'espère de tout cœur ! Merci à mes collègues, maires et vice-présidents, de la Métropole pour leur implication dans ce gros dossier. Gérard pour les appels d'offres, Sébastien pour le projet sportif et Emmanuel pour le bâtiment et le foncier.

Notre maison médicale, elle, avance bien ! Les délais sont respectés et nous espérons, avec nos trois médecins et nos deux infirmières, envisager un transfert de l'Orangerie avant les vacances d'été. Je tiens à saluer nos trois médecins présentes ce soir, mesdames Céline SENDRA, Anne-Catherine SCHLEGEL et Laëtitia DREUX, ainsi que nos infirmières, mesdames Sophie VERDIER et Valérie TOURNOIS-DIGUET. Avec vous, nous avons construit ce projet et, je peux aussi le dire, dans les moindres détails. Nous sommes heureux de vous avoir et de vous conserver à Parçay. Nous sommes aussi très conscients des problématiques de déserts médicaux et, grâce à vous, nous y échappons. Les locaux actuellement occupés par les médecins seront confiés à deux orthophonistes, mesdames IPPOLITI et QUILLON, dont les cabinets sont aujourd'hui près du kiné M. Jean-François BRÉDIF et de l'ostéopathe M. Théo ETIENNE. Un grand merci à vous tous, sans oublier bien sûr notre pharmacienne, Mme BREBION, qui vient compléter avec succès l'offre de soins sur notre commune. Enfin, merci au Conseil départemental et à la Métropole pour les aides accordées à la réalisation de ce beau projet d'utilité publique.

Comme prévu au budget 2023, la commune est désormais propriétaire de la maison des associations et de l'ancienne école Sainte-Bernadette. Ce passage du statut de locataire à propriétaire nous permet, dans un premier temps, de faire quelques travaux de première nécessité. Nous pourrions désormais envisager la réalisation d'une structure propre aux activités culturelles, dédiée à la musique et au chant en particulier.

Dans le domaine des aménagements paysagers et de végétalisation, les services techniques ont réaménagé et agencé le sympathique jardin de curé, entre l'église et le logis, avec banc, fleurs, rosiers, plantes aromatiques et médicinales. J'en profite pour rappeler que cet espace vous appartient et qu'il est accessible depuis la place ou la Commanderie.

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, et afin d'apporter plus de confort aux enfants, le jardin de la crèche a été en partie engazonné à la place de l'enrobé existant.

De manière plus générale, et afin de s'adapter aux nouvelles règles environnementales, plusieurs orientations ont été prises. Les allées de la partie la plus ancienne du cimetière ont été engazonnées. Je vous rappelle d'ailleurs que la procédure administrative de reprise des concessions, à l'état d'abandon, entrera dans sa phase active en fin d'année. Pour répondre à l'interdiction des désherbants sur les trottoirs, le travail manuel, mécanique et par brûlage est devenu obligatoire. Il faudra s'habituer désormais à voir se développer un peu de végétation une partie de l'année ! Dans le domaine du fleurissement, l'option a été prise de privilégier les vivaces aux plantes annuelles plus gourmandes en eau. L'objectif étant aussi l'obtention de la 2ème fleur. Une douzaine d'arbres ont été plantés Parc Saint-Pierre. Deux nouveaux bacs potagers ont été réalisés au bénéfice des locataires de la Résidence de la Grandmaison. Enfin, les enfants du centre de loisirs ont réalisé 30 nichoirs à mésanges, qui ont été répartis dans les pins afin de lutter contre les chenilles processionnaires.

Toujours dans le cadre des travaux et événements 2023, des panneaux acoustiques ont été posés à la crèche, afin d'atténuer le bruit, puis de nouveaux aménagements ont été faits au niveau des sanitaires et de la salle de change.

Suite à la proposition du Conseil municipal des Jeunes, un abri vélos et trottinettes a été installé dans la cour d'école, puis une boîte à livres a été créée et placée sous le préau de l'école élémentaire.

Le 18 novembre dernier, de nouvelles élections ont permis de renouveler le Conseil Municipal des Jeunes. Au regard de l'horaire et à la veille d'un jour de classe nous n'avons pas pu demander à ces jeunes d'être présents ce soir. Mais félicitations et bravo à eux ! Pour leur sens civique et leur implication au service des autres !.

Dans le domaine de la sécurité, deux nouvelles caméras ont été posées, au niveau du giratoire d'entrée de bourg, afin de surveiller les mouvements aux entrées et sorties de la commune. C'est désormais 50 caméras, sur l'ensemble de notre territoire communal, qui nous aident dans les domaines de la prévention, de la dissuasion et peuvent ainsi permettre une aide précieuse aux forces de gendarmerie dans la résolution des enquêtes. D'autre part, un radar pédagogique a été positionné à l'entrée du bourg, côté Rochecorbon, rue de la Mairie. Des dispositifs visant à casser la vitesse des automobilistes y seront installés dans le futur, avec l'aménagement de surface. Enfin, un avertisseur lumineux a été mis à proximité des écoles.

D'années en années, les communes doivent prendre le relais d'un service à la population de plus en plus dégradé. Après la création en 2016 d'une Agence Postale communale, le conseil municipal a décidé de créer, l'été dernier, un guichet des titres sécurisés. Ce service permet désormais aux administrés de faire réaliser, depuis Parçay, leurs cartes d'identité ou passeports.

Merci à nos agents communaux d'assurer cette nouvelle tâche, après une période de formation. Je tiens également à vous informer que, depuis ce début d'année, l'Agence postale est ouverte 5 jours sur 5 au lieu de 4 jours et demi. D'autre part, dans ces mêmes locaux, un service des objets trouvés a été créé.

Suite à la décision du Conseil régional, de transférer la responsabilité et la charge de l'organisation du transport scolaire de nos collégiens, c'est également la commune qui a dû prendre le relais. Ce sont donc de nouvelles formalités qui ont été mises en place pour permettre à nos 130 collégiens, empruntant 3 lignes de bus, de rejoindre les collèges publics et privés de Vouvray.

Bonne nouvelle ! Pratiquement tous les quartiers de la commune sont raccordés ou raccordables à la fibre. En effet, depuis quelques jours, les habitants de la Mulocherie sont sollicités pour des contrats avec les divers opérateurs ! Merci à Val de Loire Numérique d'avoir respecté les délais d'installation !

Comme dans tout le pays, les règles concernant le tri des déchets évoluent et, depuis le 1er janvier dernier, il nous faut mettre au compostage un certain nombre de déchets, auparavant destinés à la poubelle des ordures ménagères. A ce titre, après avoir sollicité la Métropole, la commune a organisé, en novembre, une distribution de 140 composteurs aux parcellons qui s'étaient manifestés. Il faut savoir que les fournisseurs sont aujourd'hui en rupture de stocks. Une nouvelle distribution sera organisée dès que de nouveaux bacs auront été livrés. Vous en serez avertis. Pour associer et inciter les enfants à cette démarche de réduction des déchets, une table de tri est en fonction au restaurant scolaire. Les biodéchets sont ensuite collectés et valorisés par une entreprise spécialisée.

Petit rappel, vous avez tous constaté dans l'aide-mémoire annuel 2024, distribué dans vos boîtes aux lettres par le service collecte de la Métropole, que c'est désormais le jeudi que les ordures ménagères sont collectées et non plus le vendredi !

Nous avons déjà évoqué les projets, réalisations et travaux qui seront à cheval sur 2023 et 2024, comme les aménagements de voirie, maison médicale et structure sportive.

A ceux-ci, il nous faut ajouter, prochainement, l'enfouissement des réseaux aériens et le remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement des rues des Sports et de la Croix Hallée. Suivis, bien sûr, par un nouvel éclairage public.

Nous attendons, en ce début d'année, que la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous accorde la subvention demandée, permettant de démarrer la restauration de l'intérieur de notre église Saint-Pierre et de la fresque classée. La restauration extérieure est terminée depuis maintenant 2 ans et tout est prêt au démarrage de la suite. Il est évident que pour des travaux aussi conséquents, la commune ne pourra pas intervenir seule et sur uniquement ses propres deniers. Nous attendons donc maintenant la réponse de l'État.

L'étude de la liaison cyclable entre Tours et Parçay-Meslay est terminée. Ce tronçon de près de 4 kms entre le rond-point des Compagnons d'Emmaüs, situé à l'entrée de Tours, et le bourg de Parçay, est une partie d'un ensemble de la ligne 1 de Monnaie à Esvres sur Indre. C'est un des projets importants de notre mandat. Nous espérons un début de travaux cette année et une mise en service courant 2025.

Le 12 avril prochain aura lieu sur le Parc d'activités du Cassantin, l'inauguration du Centre de tri interdépartemental. Un bel outil au service de l'environnement ! J'en profite pour saluer son Directeur présent ce soir, Mr Goéry VILAIR.

Lors du mandat précédent, le conseil municipal, sollicité par Jean-Luc GALIOT, vice-président en charge de ce domaine, avait accepté la construction sur notre territoire communal de cette structure importante dans la chaîne de la politique de traitement des déchets. Grâce aux poubelles jaunes, aux poubelles à végétaux et aux composteurs, aujourd'hui, nos poubelles à ordures ménagères diminuent de volumes...

Vous le voyez venir... tout ceci m'amène à aborder l'unité de valorisation énergétique (UVE), ou communément appelé incinérateur par certains. Je ne referai pas le détail de ce qui a amené le conseil municipal à adopter une motion contre cette installation. Vous avez reçu un courrier dans vos boîtes aux lettres et vous avez pu lire en totalité dans le dernier bulletin municipal, le texte de cette motion. Il n'empêche que cette structure qui brûle les déchets, produit un réseau de chaleur, de l'électricité, voire de l'hydrogène, devra être construite quelque part ! Comme cela est dit dans la motion, les élus de Parçay sont disponibles pour travailler avec les autres élus pour trouver une solution. Enfin, Il est dommage de devoir décider aujourd'hui, dans la précipitation, de ce qui aurait dû être fait il y a 20, 30 ou 40 ans ! 125 unités de ce type existent en France et l'Indre et Loire est le dernier département non encore équipé !

Autre sujet qui déchaîne les passions et qui concerne aussi, pour partie, notre commune : l'aéroport. Je salue messieurs Cyril GODEAUX, directeur du SMADAIT, et Nicolas DESTOUCHES, directeur d'EDEIS, délégué pour l'aéroport, pour leur présence ce soir. De bonnes nouvelles ! Puisque en 2023, la barre des 200 000 passagers a été franchie. Année record avec 206 000. Ce qui prouve la bonne vitalité d'une structure unique en Région centre. Contrairement à ce qui est souvent annoncé, notre aéroport se porte très bien et je fais partie des nombreux élus à souhaiter sa pérennité pour le bien de notre territoire. La nouvelle délégation de service public que nous avons confiée à EDEIS, depuis le 1er janvier dernier, prend en compte le développement économique dans les hangars existants, l'aménagement d'une partie de l'espace en panneaux photovoltaïques (20 ha) et un développement aérien raisonnable avec la création de lignes entrantes propices au développement touristique de notre département et de notre région. Ce ne sont que 3 grandes lignes d'un ensemble beaucoup plus conséquent. Merci à Pierre-Alain, et à Thibault qui m'accompagnent dans ce beau projet de développement. N'oublions pas également que ce sont, en 2023, 248 vols sanitaires qui ont servi à transporter les organes destinés aux transplantations. Soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Notre CHRU occupe le 5ème rang national sur le plan des transplantations, ce grâce à l'apport indispensable des services de notre aéroport !

Vous l'avez tous compris, Mesdames, Messieurs, ces deux sujets concernant l'unité de valorisation et l'aéroport, se traitent dans un contexte politique où l'unanimité n'existe pas ! Mais il nous faut rester positifs et éviter de se décourager !

Dernier point important, n'oubliez pas Mesdames et Messieurs de retenir la date du dimanche 9 juin prochain afin de venir remplir votre devoir électoral dans le cadre des élections européennes.

Je terminerai mes propos en m'adressant à vous chers présidents, secrétaires, trésoriers et membres actifs de nos nombreuses associations parcellonnes, ainsi qu'à tous les bénévoles de la bibliothèque derrière Mme Annie HAYE. Un grand merci à tous pour votre implication dans la vie de notre commune. La municipalité sait compter sur vous. Chaque week-end vous animez nos gymnases, salles des fêtes, terrains de sports, nos rues... Vous venez, cette année encore, de prouver votre engagement et votre dynamisme en vous rassemblant autour du projet du Téléthon.

C'est aussi ça Parçay, savoir donner, faire la fête et se rassembler. La commune et la municipalité vous remercient de tout cœur et vous souhaitent une excellente année.

Enfin, chers toutes et tous, un grand merci pour votre présence qui marque votre intérêt pour notre commune.

Et bien sûr, au nom du conseil municipal, je présente à chacun d'entre vous, présent ce soir, mes vœux les plus sincères : santé tout d'abord, et que cette année qui commence soit, pour vous et votre famille, emplie de joie, de sérénité et de réussites.

Je conclurai en reprenant cette citation qui me tient particulièrement à cœur : « La tolérance est une vertu qui rend la paix possible. ».



*Meilleurs Vœux
de Parçay-Meslay*

